

STOP À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE !

POUR L'AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES

Cet été, tout a flambé : incendies gigantesques, salariés épuisés, services en tension et établissements en manque de bras et de moyens. Une nouvelle fois, les salariés paient le prix de l'austérité. Où sont les 60 milliards d'euros de la journée de solidarité ?!

Dans un contexte où les enjeux sociaux et humains devraient être au cœur des priorités des employeurs, **Force Ouvrière** dénonce la désertion des employeurs et les choix budgétaires des gouvernements qui choisissent de financer l'économie de guerre et les jeux du cirque plutôt que les services publics et le secteur sanitaire social et médico-social.

Et, à cela, s'ajoute l'inexistence totale de négociations salariales dans les conventions collectives : les "accords en mieux" ne sont même pas sur le papier !

Cette absence de négociation et les blocages actuels sont incompréhensibles au regard des besoins des professionnels et des obligations des employeurs. La désertion des employeurs dans une telle période relève d'une faute morale majeure. Cette situation pénalise directement les salariés du secteur.

Force Ouvrière réaffirme son exigence de maintien et d'amélioration des droits dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Les salariés ne sont pas responsables des coupes budgétaires et encore moins de l'absence des employeurs dans les commissions paritaires nationales : ils ne peuvent être pénalisés pour des manquements qui les dépassent.

Dans ce contexte, Force Ouvrière revendique la reprise immédiate des négociations, afin que les dossiers en suspens (salaire, conditions de travail, reconversion professionnelle, handicap, etc.) puissent aboutir et que des accords ne restent pas des promesses mais deviennent des avancées ambitieuses et concrètes pour les salariés du secteur.

FACE AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT ET DES EMPLOYEURS FO REVENDIQUE :

- **L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES**
- **DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS**
- **LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE 45 ET L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS**
- **LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DE NOS COVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES**
- **L'ABANDON DU PROJET EMPLOYEUR DE CCUE AU RABAIS**

Paris, le 2 septembre 2026